

GRANDS RENDEZ-VOUS « LA FORCE DE TREMPLIN#77 : "ON ÉCOUTE CE QUE VOUS FAITES" »



Un an après sa victoire au concours musical Tremplin#77, organisé par le Département, Mélie Fraisse sort un mini-album joliment intitulé « Éclosion tardive ». Un brillant parcours musical auquel le Département est fier d'avoir contribué. Entretien avec une artiste d'avenir qui porte haut les couleurs de la Seine-et-Marne.

Créé le: 17/11/2021

Entretien avec Mélie Fraisse, une artiste en "éclosion"



Couverture du nouvel EP de Mélie Fraisse "Éclosion tardive"

Il y a un an, vous remportiez le concours Tremplin#77. Aujourd'hui, vous vous apprêtez à sortir votre premier EP (*). En quoi le concours organisé par le Département a-t-il accéléré votre carrière musicale ?

Mélie Fraise : « Tremplin#77 a été une vraie chance pour moi. Gagner ce concours m'a permis d'obtenir une aide financière qui m'a permis de sortir mon premier EP. Cela veut dire avoir la chance d'être accompagnée par un attaché de presse, de faire de très belles photos avec un photographe, réaliser un clip vidéo... Tout ça, on ne peut pas le faire sans un coup de main ! En plus de ce soutien financier, Tremplin#77 m'a permis d'accéder à une certaine crédibilité grâce à la présence d'un jury de qualité, qui écoute et prend la décision de vous accorder cette récompense. Sans cette reconnaissance professionnelle, on est dans l'absolu des perceptions. Avec Tremplin#77, il y a un niveau de qualité qui est reconnu. »

Quel souvenir gardez-vous de votre passage à Tremplin#77 ?

M. F. : « Il y a plusieurs choses ! J'ai aimé l'ambiance *backstage* et le fait de rencontrer d'autres artistes. Il y a eu bien sûr l'annonce des résultats, c'était un moment hyper fort. Quand j'ai entendu mon nom, j'avais les yeux écarquillés mais je n'ai pas tout de suite capté... C'est après que j'ai vraiment réalisé ce qui m'arrivait ! ».



Tremplin#77 a été une chance pour moi. »

Mélie Fraise, artiste-compositrice et lauréate de la 3e édition de Tremplin#77



©POPPY MOUKOUKENOFF

Avec Tremplin#77 vous avez pu bénéficier d'un accompagnement artistique par des professionnels de l'industrie du disque. Comment cela s'est passé ?

M. F. : « C'est du sur-mesure ! J'ai pu proposer ce que j'avais vraiment envie de faire. On nous fait confiance et ça, c'est fantastique. Une fois qu'on a gagné, on est "maître à bord" sur le plan artistique. C'est vraiment ce qu'il y a de plus intéressant. Aujourd'hui, si mon premier disque est aussi beau que je le souhaitais, c'est grâce à cet accompagnement personnalisé, avec des professionnels à l'écoute. Je les remercie pour leurs précieux conseils. ».

Que pensez-vous de ce genre d'initiative, valoriser les artistes locaux à travers un concours musical ?

M. F. : « Dès qu'on travaille au niveau local, on a les moyens de changer les choses, sans arrière-pensées ni préj

ugés. On a envoyé nos maquettes, elles ont été écoutées et en fonction de ça, on a été retenu. Il y a même eu un prix "Coup de cœur" remis par des collégiens qui ont écouté les musiques, ce qui constitue aussi une vraie sélection. La force de Tremplin c'est ça : "On écoute ce que vous faites." Et en créant Tremplin, le Département de Seine-et-marne a fait quelque chose de fort et de concret pour les artistes dans le domaine de la musique. Il y a cet aspect local, cette proximité et cette dimension humaine que j'aime bien. ».

En un mot, que diriez-vous pour encourager les chanteurs et musiciens amateurs à s'inscrire à Tremplin #77 ?

M. F. : « On ne risque rien à essayer. Allez-y, foncez ! ».

Propos recueillis par la rédaction de seine-et-marne.fr

(*) *EP* : « *Extended play* », abrégé en *EP*, est un format musical comportant plus de pistes que le single et moins de pistes que l'album, l'équivalent d'un mini-album.



Participez à la 4^e édition de Tremplin#77 en envoyant vos créations musicales sur ce [formulaire en ligne](https://www.seine-et-marne.fr/fr/tremplin-77-2021-dossier-de-candidature) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/tremplin-77-2021-dossier-de-candidature>). Attention : les candidatures se terminent le 15 décembre !